

Questions financières liées à la fermeture du Campus EHL Lausanne

Suite aux questions soulevées par certains étudiants concernant les frais obligatoires, Le Comité exécutif du Groupe EHL a partagé les décisions ci-dessous, sur la base des considérations suivantes :

- 1. Notre priorité absolue est la sécurité et le bien-être de tous les membres de la communauté EHL.**
Les mesures extraordinaires prises pour se protéger de la pandémie ont propulsé le monde dans une nouvelle ère numérique qui exige de nouveaux modes de vie, d'enseignement et d'interaction. Cette situation exige de vous tous beaucoup d'efforts et de l'adaptation, et je vous félicite pour vos contributions.
- 2. Tous les efforts sont faits pour maintenir la qualité de l'enseignement et de l'expérience qui ont distingué l'EHL au cours des 125+ dernières années.**
Le passage à l'enseignement à distance dans un délai aussi court a nécessité une grande flexibilité et un engagement considérable de votre part, ainsi que de la part de la faculté et des équipes académiques. Comme sur le campus, votre engagement actif dans les cours et les projets est un aspect crucial du parcours d'apprentissage et nous tenons à vous remercier pour le rôle que vous jouez dans la qualité des interactions en ligne.

Nous sommes également heureux de constater la forte participation aux événements et discussions en ligne de l'EHL, qui contribuent à votre expérience globale d'étudiant.

- 3. Nous avons l'intention de permettre à l'EHL de résister à cette tempête et de maintenir sa santé financière afin de poursuivre notre mission qui consiste à offrir les meilleures perspectives de carrière aux étudiants.**
Grâce au soutien apporté à l'industrie en général et à notre communauté, nos valeurs servent de référence pour guider nos actions. Des efforts sont déployés à tous les niveaux pour réduire les dépenses à chaque fois que cela est possible sans compromettre la qualité. Les collaborateurs et les étudiants ont fait preuve de solidarité pour faire face aux pressions accrues. En outre, tous les membres de la direction ont décidé de renoncer à 10%, et les membres du Comité exécutif à 20%, de leurs salaires pendant 3 mois.

Ces efforts communs contribuent à absorber les coûts supplémentaires et donc à limiter le risque d'augmentation des frais d'études, ce qui garantit un soutien mutuel durant cette période et permet à l'EHL de continuer à perdurer.

Pour toute demande concernant les questions financières, veuillez contacter le [département des finances](#).

Frais d'études

Ce semestre, le contexte de l'enseignement du Bachelor a évolué vers des méthodes d'apprentissage à distance, et tous les cours ont été maintenus. Des évaluations et des examens seront proposés à la fin du semestre.

Les étudiants de l'année préparatoire reprendront les cours en ligne à partir du 27 avril, et reprendront les ateliers pratiques sur le campus tout au long de l'été.

Des efforts exceptionnels ont été déployés pour garantir que la qualité de tous les cours soit maintenue et que le contenu et la méthodologie soient adaptés aux nouvelles circonstances. Dans l'ensemble des cours, le nombre d'heures de contact reste conforme au programme d'études habituel. Nous continuerons à améliorer ces méthodes sur la base de vos commentaires, afin de garantir que vous bénéficiez de l'apprentissage, de la collaboration, des échanges et des compétences qui font partie intégrante du programme d'études de l'EHL.

Les remboursements des frais d'études ne sont donc pas applicables.

Pour les étudiants qui ont suspendu leurs études, le montant au prorata sera crédité sur leur compte pour la reprise de leurs études.

Pour les étudiants AP1, le montant au prorata est calculé sur la base des 4 semaines de programme achevées avant la fermeture du campus (3 sur le campus et une en ligne) et des semaines supplémentaires achevées en ligne après la reprise des cours le 27 avril.

Le montant des crédits est perdu si l'étudiant ne reprend pas son programme d'études.

Logement sur le campus & parking

Les étudiants résidant sur le campus, qui ont pu le faire, sont rentrés chez eux pendant la fermeture du campus.

Les frais liés aux logements du campus à la Résidence 3 et à Neighborwood, ainsi que les frais de stationnement seront donc remboursés au prorata pendant la période de fermeture du campus.

Le montant sera crédité sur les comptes des étudiants concernés lors de la réouverture du campus.

Les mêmes règles s'appliquent aux étudiants BOSC de Passugg. Veuillez contacter [l'équipe Finance à Passugg](#) pour toute question concernant les remboursements de frais de logement.

Les étudiants du BOSC 6 qui terminent leurs études ce semestre recevront le remboursement de ces frais en septembre, en même temps que le dépôt de garantie.

Frais d'infrastructure et de services

Les services étendus offerts par l'EHL, tels que le Service Center, Student Affaires, le Bureau des stages, les Alumni, l'IT, le Coaching, le Soutien psychologique, les conférences et événements industrie, career services, etc. restent disponibles pendant la fermeture du campus.

Ces services sont restés ouverts et ont traité activement toutes les demandes des étudiants pendant toute la durée de la fermeture.

Les remboursements des frais d'infrastructure et de services ne sont donc pas applicables.

Pour les étudiants qui ont suspendu leurs études, le montant au prorata sera crédité sur leur compte pour la reprise de leurs études. Ce montant sera perdu si l'étudiant ne reprend pas son programme d'études.

Coûts F&B prépayés

La part des frais de logement prépayés non utilisés sera créditée sur le compte des étudiants à la réouverture du campus. Le remboursement maximum sera le montant calculé au prorata de la fermeture du campus. Ce montant contribuera aux frais du semestre suivant, et sera déduit des factures du semestre suivant.

Cette décision s'applique à tous les étudiants qui ont un compte F&B prépayé pour le semestre du printemps 2020, et ne s'applique pas aux étudiants AP 2 et BOSC4 car il n'y a pas de crédit F&B prépayé pour le semestre de stage.

Les mêmes règles s'appliquent aux étudiants BOSC de Passugg. Veuillez contacter [l'équipe Finance à Passugg](#) pour toute question concernant les remboursements de frais F&B.

Les étudiants BOSC 6 qui terminent leurs études ce semestre recevront le remboursement de ces frais en septembre, en même temps que le dépôt de garantie.

Pour les étudiants qui redoublent un module, ou qui ont suspendu ou abandonné leurs études, les Directives et règlements d'étudiants s'appliquent, et ces étudiants recevront le remboursement intégral du montant prépayé non utilisé du F&B.